

FICHE D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2026-2027

En cas de demande de DEROGATION, cochez cette case ☐

Enfant(s) à inscrire :

1^{ER} ENFANT :

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : / / LIEU : SEXE : ☐ M ☐ F

NIVEAU (à entourer) : **Maternelle** : PS - MS - GS ou **Elémentaire** : CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

Votre enfant présente-t-il un handicap pouvant occasionner un aménagement à réaliser dans l'école ? OUI ☐ NON ☐

EN CAS DE CHANGEMENT D'ECOLE :

Indiquez l'école actuelle ou le dernier établissement fréquenté (nom et adresse) * : _____

* Un certificat de radiation sera à fournir au directeur d'école lors de l'admission.

2^{ème} ENFANT :

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : / / LIEU : SEXE : ☐ M ☐ F

NIVEAU (à entourer) : **Maternelle** : PS - MS - GS ou **Elémentaire** : CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

Votre enfant présente-t-il un handicap pouvant occasionner un aménagement à réaliser dans l'école ? OUI ☐ NON ☐

EN CAS DE CHANGEMENT D'ECOLE :

Indiquez l'école actuelle ou le dernier établissement fréquenté (nom et adresse) * : _____

* Un certificat de radiation sera à fournir au directeur d'école lors de l'admission.

3^{ème} ENFANT :

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : / / LIEU : SEXE : ☐ M ☐ F

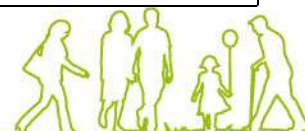
NIVEAU (à entourer) : **Maternelle** : PS - MS - GS ou **Elémentaire** : CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

Votre enfant présente-t-il un handicap pouvant occasionner un aménagement à réaliser dans l'école ? OUI ☐ NON ☐

EN CAS DE CHANGEMENT D'ECOLE :

Indiquez l'école actuelle ou le dernier établissement fréquenté (nom et adresse)* : _____

* Un certificat de radiation sera à fournir au directeur d'école lors de l'admission.



Responsables légaux :

Responsable légal 1 :

Nom, prénom : _____

Situation familiale (1) :

Adresse : _____

Tél domicile : _____

Tél portable : _____

Email : _____

En cas d'emménagement à venir à St-Ismier indiquez l'adresse et la date prévue :

Responsable légal 2 :

Nom, prénom : _____

Situation familiale (1) :

Adresse : _____

Tél domicile : _____

Tél portable : _____

Email : _____

En cas d'emménagement à venir à St-Ismier indiquez l'adresse et la date prévue :

(1) Mariés=M, PACS=P, Union Libre=U, Divorcé(e)=D, Séparé(e)=S, Célibataire=C

EN CAS DE SEPARATION :

Indiquez l'adresse principale de résidence de l'enfant et en cas de jugement fournir la copie fixant la résidence de l'enfant et l'autorité parentale.

Lieu de résidence principal de l'enfant :

☐ Chez le responsable 1

☐ Chez le responsable 2

☐ garde alternée

En cas de « garde alternée », indiquez le domicile qui définira le périmètre scolaire :

Adresse : _____

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE FOYER (facultatives) :

Autres adultes résidant à la même adresse que le ou les enfant(s) (hormis le responsable légal) :

Nom, Prénom : _____

Tél portable : _____

Nom, Prénom : _____

Tél portable : _____

Enfant(s) de moins de 3 ans non scolarisé(s) résidant à la même adresse (données récoltées pour aider le service à faire les projections) :

Nom, Prénom : _____

Date de naissance : / /

Nom, Prénom : _____

Date de naissance : / /

DATE :

SIGNATURE :

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est la nouvelle réglementation européenne concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Ce texte de loi est en vigueur depuis le 25 Mai 2018. A ce titre, les renseignements transmis par les familles dans le cadre de l'inscription aux services municipaux font l'objet d'un traitement informatisé, indispensable à l'organisation et à la facturation des services. Ces données sont strictement réservées aux besoins du pôle EJS et à ceux des services de recouvrement. Les représentants légaux des enfants ont droit d'accès et de rectification aux données les concernant.



DOCUMENTS À FOURNIR

Article 441-7 du Code Pénal "Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait : 1 e D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, 2e De falsifier une attestation ou un certificat originaire sincère ; 3e De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou patrimoine d'autrui".

Liste des documents à joindre à la fiche d'inscription scolaire complétée et signée :

1. La photocopie intégrale du livret de famille ou une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant.
2. La copie du certificat de vaccination n°1 du carnet de santé.
3. Un justificatif de domicile **datant de moins de moins de 3 mois** :
 - Si vous êtes locataires ou propriétaires, fournir une photocopie au choix de :
 - Facture GAZ, EAU ou ELECTRICITE, de téléphone fixe.
 - Quittance de loyer. En cas de prélèvements mensuels, fournir l'échéancier ou une attestation de paiement de moins de 3 mois.
 - Si vous venez de déménager et que vous n'avez pas encore l'un des documents ci-dessus, fournir une copie du contrat de location ou de l'acte de vente **datant de moins d'un mois**.
 - Si vous êtes hébergés, vous devez joindre l'ensemble des documents suivants :
 - 1) La photocopie d'un justificatif de domicile de l'hébergeant **datant de moins de 3 mois**.
 - 2) Une photocopie de la carte d'identité de l'hébergeant.
 - 3) L'attestation d'hébergement sur l'honneur signée par l'hébergeant et la famille hébergée.
4. En cas de séparation avec jugement : la copie du jugement fixant la résidence de l'enfant et l'autorité parentale.
5. En cas de demande de dérogation, adresser un courrier explicatif à M. Le Maire ainsi que les documents justifiant la demande.

Le dossier d'inscription complet est à retourner au service Enfance Jeunesse Scolaire :

Par e-mail : s.scolaire@saint-ismier.fr.

Par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Ismier, service EJS, Le Clos Faure 38331 St-Ismier cedex.

Sur place auprès du pôle EJS : Maison Belledonne, 351 chemin de l'Eglise 38330 Saint-Ismier.

Renseignements accueil service enfance jeunesse et scolaire : ☎ : 04 76 52 93 69

Après l'enregistrement du dossier :

- Un certificat d'inscription scolaire indiquant l'école d'affectation vous sera transmis.
- Vous devrez rencontrer le directeur de l'école d'affectation pour confirmer l'admission à l'école.

Services périscolaires et accueils de loisirs municipaux

Dans chaque groupe scolaire, la commune organise des services périscolaires (garderies et cantine).

✉ periscolaire@saint-ismier.fr.

Un centre de loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans le mercredi en période scolaire et pendant les vacances scolaires.

✉ loisirs.3-12@saint-ismier.fr

Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la commune, rubrique « Jeunesse ».

